



MUNICIPALITÉ DE

Lac-Tremblant-Nord

Séance ordinaire du conseil le

8 mai 2021 à 11 h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Par vidéoconférence et téléphone

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2020;
4. Ratification des paiements exécutés par chèque;
5. Rapports de la Mairesse :
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
 - 5.3. Mont-Tremblant
 - 5.4. Rapport des comités Agglo
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
7. Règlements :
 - 7.1 Avis de motion : Règlement 2021-08 modifiant le Règlement 2020-10 sur le stationnement
 - 7.2 Dépôt du Règlement 2021-08 modifiant le Règlement 2020-10 sur le stationnement
8. Administration :
 - 8.1 Remboursement fonds de parc avec les fonds TECQ
 - 8.2 Postes Comité Consultatif en Urbanisme (CCU)
 - 8.3 Autorisation signature acte de donation Ile Ronde
 - 8.4 Autorisation signature acte de cession chemin de la Tranquilité
 - 8.5 Assurance de cyberrisques pour le regroupement de municipalités et organismes union des municipalités du québec : formation sur les cybercomportements à risque
9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.1.1. États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 mai 2021;
 - 9.2 Comité consultatif en urbanisme :
10. Acceptation de correspondance;
11. Affaires nouvelles;
12. Période d'intervention des membres du conseil;
13. Deuxième période de questions;
14. Clôture et levée de la séance.

Par mesure de prudence à cause de la COVID-19, les séances du conseil se dérouleront en vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre.